



St-Chamond, le 16 novembre 2020

Lettre ouverte à tous les clubs de la Loire et à leurs adhérents

Bien conscient de votre inquiétude pour la pérennité de votre club et aussi tout simplement pour la pratique de notre sport, ainsi que tous les efforts que vous faites actuellement pour pallier la situation, je tenais à vous apporter quelques informations sur la réflexion et les propositions des instances du volley.

J'ai attendu la dernière communication du 1^{er} ministre en date du 12/11 avant de revenir vers vous. Malheureusement aucune bonne nouvelle, les gymnases nous restent interdits et il est vraisemblable qu'une reprise ne peut être envisagée au mieux que début janvier.

Pour autant les diverses structures du volley, Fédération, Ligues et Comités ne restent pas inactives et étudient plusieurs scénarios et envisagent diverses propositions selon chacun.

Déjà les commissions sportives, fédérale et régionale, ont intégré dans leurs règlements de la saison, diverses solutions pour la fin des compétitions et la gestion des montées et descentes. Dans la Loire, toutes les compétitions devaient démarrer à partir du 2 novembre et la commission sportive se tient prête à les lancer avec des aménagements dès que possible.

Toutes les structures ont aussi mis en place des « réductions de voilure » pour diminuer leurs dépenses de fonctionnement. La Ligue ARA et notre Comité ont recours au chômage partiel et feront appel au fonds de solidarité comme certains d'entre-vous l'ont déjà fait au printemps ou maintenant. Autant lors de la première vague au printemps, les répercussions financières ont été limitées, autant la deuxième qui est arrivée au moment des prises de licences, met tout le monde dans le rouge. Au Comité, Christine et Hervé sont en chômage partiel à 50% depuis le 1^{er} novembre.

Le montant de la cotisation (licence + adhésion au club) pour une 2^{ème} saison tronquée préoccupe tous les licenciés, aussi bien ceux qui l'ont versée à la rentrée que ceux qui le feront à la reprise. Ce sujet est évidemment au cœur des réflexions des différentes structures et des discussions entre-elles.

Pour que le geste (avoir, réduction, ...) soit significatif pour le porte-monnaie des licenciés et incitatif à un renouvellement, il est nécessaire que toutes les structures, de la FFVolley aux clubs, fassent un effort allant dans le même sens.

Les engagements d'équipes réglés avant le début des compétitions est aussi un sujet de réflexion et bien évidemment la date de reprise conditionnera les décisions qui seront prises sur leur montant.

Lors de son AG financière et électorale du 28/11 organisée en visio-conférence en raison de la situation actuelle, la Ligue ARA a prévu de donner la parole aux clubs afin d'évoquer leur situation, d'aborder ces sujets et de présenter des dispositions financières diverses en fonction de l'évolution des mesures sanitaires.

D'autre part, la FFVolley envisage une AG extraordinaire en décembre après ses élections et notre Comité réunira certainement ses clubs début 2021 pour de nouvelles propositions sportives et financières.

En attendant de bonnes nouvelles, restons optimistes et motivés tout en respectant bien sûr toutes les mesures sanitaires qui nous permettront de sortir de cette crise au plus vite.

Pour le Comité de la Loire,
Le Président,

Daniel MAISONNIAL